



Vaucluse

Compte-rendu CSAL du neuf janvier 2024

Ce CSAL s'est tenu à la cité administrative. La délégation FO-DGFIP 84 était représentée par Mireille COMPAGNAT et Christian PERNOT.

L'ordre du jour de ce CSAL était le suivant :

1. Approbation des PV de CSAL
2. Evolution des emplois dans le cadre du PLF 2024
3. Ponts naturels
4. Questions diverses

Les représentants FO-DGFIP ont lu la déclaration liminaire suivante:

«Monsieur le Président,

Comme chaque année, FO DGFIP 84 participe au CSAL relatif aux suppressions d'emplois dans notre DDFIP. Il ne s'agit pas d'accompagner ou de cautionner l'administration dans sa politique de destruction de l'emploi, mais au contraire de rappeler et de démontrer la nécessité de préserver ces emplois pour garantir un service public de proximité aux citoyens et des conditions de travail décentes pour nos collègues. Pour reprendre les termes de l'institut de sondage chargé par Bercy de l'observatoire interne de la DGFIP, ils sont désabusés, inquiets et fatigués.

Car la réalité est bien que les agents de la DDFIP 84 subissent de plein fouet le Nouveau Réseau de Proximité avec son lot de regroupements de services et de suppressions d'emplois.à répétition. N'oublions pas que les services de terrain subissent cette année, au-delà de tous les artifices de présentation, plus de 600 suppressions d'emplois qui s'ajoutent aux 20 000 déjà réalisées depuis la création de la DGFIP.

Monsieur le président, les services sont à l'os !

En ce qui concerne les regroupements, nous rappelons que le PCE de Carpentras disparaît à compter du 1^{er} septembre prochain et que les trois PCRPs de Vaucluse sont regroupés à Cavaillon. Ces services de contrôles vont être coupés des services de gestion des professionnels et des particuliers d'une bonne partie du département.

D'une manière générale, le contrôle fiscal n'est pas épargné, tant au plan national que départemental. Le démantèlement planifié de cette mission ne doit certainement pas peiner notre Directeur Général, Jérôme FOURNEL.

S'agissant des suppressions d'emplois, 12 au total, elles frappent les services de gestion tant dans l'asphère fiscale que dans la gestion publique. C'est la même logique qui s'applique depuis le début des années 2000 ! Il n'y a pas de pause cette année, malgré l'ouverture du centre de contact des professionnels à Carpentras le 1^{er} septembre prochain.

En effet, cette ouverture ne nous rassure pas sur l'avenir de nos emplois et de nos missions dans le département ! Les 49 emplois annoncés seront-ils pourvus le 1^{er} septembre prochain ? De surcroît, pour FO, ces prétendues relocalisations à la DDFIP de Vaucluse masquent des suppressions d'emplois dans les Services des Impôts des Entreprises d'autres départements. Ainsi, notre CC PRO sera compétent pour répondre aux questions des usagers du 44, 67 et 77. Combien d'emplois sont supprimés dans les services des impôts des entreprises de ces trois DDFIP ?

Seul le maintien de l'emploi dans l'ensemble de nos services du département peut garantir un service public de proximité qui accueille, comme il se doit, les usagers !

Par ailleurs, le deuxième thème à l'ordre du jour est l'examen des ponts naturels 2024. FO DGFIP 84 est favorable au principe du pont naturel. Il permet à l'ensemble des agents d'une DDFIP de bénéficier d'un week-end prolongé, sans léser qui que ce soit puisque tous les services doivent être fermés. Cette année, un seul pont est proposé, le 16 août 2024. Vous choisissez d'exclure celui du 10 mai, ce qui est incompréhensible.

Dans ces conditions, au regard de la conscience professionnelle des agents et pour traduire une juste reconnaissance de votre part, FO DGFIP 84 propose que le CSAL se prononce pour les deux jours de ponts naturels pour tous, à l'instar du choix déjà opéré par certains directeurs locaux, comme ceux de la Gironde et du Rhône. »

1 Approbation des PV de CSAL : les trois sont approuvés par FO.

2 Evolution des emplois dans le cadre du PLF 2024

Cette année, la DDFIP perd 12 emplois, essentiellement dans les services de gestion. D'une manière générale, FO constate un jeu de chaises musicales en matière de suppressions d'emplois. Les services épargnés cette année seront certainement visés l'année prochaine !

La Direction a présenté l'outil MAGERFIP, destiné à calculer la charge de travail par agent dans le réseau et à répartir les effectifs au sein de la DGFIP. Selon cet outil de notre administration centrale, il y aurait 20 à 25 emplois de trop dans notre département ! Nous avons donc une indication sur l'évolution des effectifs en Vaucluse dans les années à venir... Ce n'est pas le ressenti des agents constaté par les représentants FO ! Au contraire, nos services manquent de bras !

Pour FO DGFIP 84, depuis le début des années 2000, les outils de répartition des effectifs de l'administration sont exclusivement destinés à supprimer des emplois dans le réseau. MAGERFIP répartit la pénurie d'agents entre les différentes directions.

En ce qui concerne le SPFE, il perd deux emplois de contrôleurs au siège du pôle foncier. Un poste d'inspecteur divisionnaire est certes créé mais ce nouveau cadre n'exercera pas les mêmes missions. C'est donc une surcharge de travail qui attend nos collègues.

SIP : Un emploi B est supprimé à Orange, même si parallèlement un emploi C est créé à Carpentras par abondement de la ligne services communs Carpentras du TAGERFIP de la Direction.

FO a demandé s'il était prévu de remplacer cet emploi de C technique. La Direction a répondu par la négative, la mission est désormais exercée par un prestataire extérieur. Pour FO, un emploi externalisé, c'est un service privatisé! Pour rappel, l'année dernière, les SIP de Vaucluse ont perdu neuf emplois.

SIE : quatre suppressions d'emplois dans les services suivants :

- 1 emploi de catégorie B au SIE Sud Vaucluse (siège Cavaillon) et un emploi C au sein du SIE Sud Vaucluse (antenne Apt) ;
- 1 emploi de catégorie B au SIE d'Avignon ;
- 1 emploi de catégorie B au SIE Nord Vaucluse (siège Carpentras).

Parallèlement, un emploi B est créé à la suite des opérations de transfert du recouvrement des taxes douanières est créé au sein du siège du SIE Nord Vaucluse (siège Carpentras). FO a demandé si des gains de productivité sur ces emplois étaient calculés avant transfert. La Direction a répondu par l'affirmative. En d'autres termes, la mission est transférée sans l'ensemble des emplois qui vont avec !

C'est la même logique que celle appliquée avec le transfert de la taxe d'urbanisme de la DDT vers le SDIF. En Vaucluse, cinq agents de la DDT s'occupait des TU. Le SDIF n'a bénéficié que de trois transferts d'emplois !

Par ailleurs, les agents des SIE s'inquiètent de la création des CC PRO. Ils craignent très justement des suppressions d'emplois. Qu'en sera-t-il lorsque le CC PRO compétent pour répondre aux méls et appels téléphoniques des SIE de Vaucluse sera créé ?

En ce qui concerne la Direction, l'équipe de renfort perd un emploi de catégorie B et un emploi d'IDIV HC.

Gestion publique : au SGC de Monteux, suppression d'un emploi de contrôleur. Les représentants des personnels ont souligné les inquiétudes des collègues notamment liées au départ de collègues à la retraite ou à la réussite de concours ainsi qu'à la surcharge de travail dans ce service.

Cette angoisse est partagée à la trésorerie hospitalière de Carpentras et à la paierie départementale, qui perdent respectivement un cadre B et un cadre C dans leurs effectifs.

Un emploi de cadre C est créé à la trésorerie amendes. FO a toutefois précisé que, compte tenu de la masse de travail de ce service en matière de recouvrement, cette création ne soulagerait pas les collègues.

Enfin, la création du centre de contact des professionnels a été évoquée. FO a demandé où en étaient les travaux dans le bâtiment situé hameau de Serres à Carpentras. Une première de chantier a été organisée. Selon la Direction, les travaux devraient se terminer au mois de juin.

Pour rappel, un CC PRO est un service généraliste qui a pour mission d'assurer un accueil fiscal à distance (téléphone et messagerie) des usagers professionnels.

D'une manière générale, les premières remontées de terrain de ces services montrent que les agents se lassent de passer leur journée au téléphone et de répondre à des demandes d'informations redondantes.

Compte tenu de cette situation, FO a demandé si l'ensemble des emplois seraient pourvus au 1er septembre. Pour y parvenir, la Direction n'exclut pas un recours aux contractuels.

Pour FO, ces structures sont destinées à supprimer des effectifs dans l'ensemble des SIE de la DGFIP. Leur création s'inscrit pleinement dans la logique du NRP qui vise à détruire le réseau de proximité de la DGFIP.

Les organisations syndicales présentes au CSAL ont voté contre cette évolution des emplois à la DDFIP de Vaucluse.

Ponts naturels :

Cette année, un seul pont naturel est proposé par la Direction, le 16 août. FO DGFIP 84 a revendiqué que le pont du 10 mai soit également adopté lors de ce CSAL. FO DGFIP 84 s'est retrouvé seule pour défendre cette position

La Direction s'y oppose. C'est un signal détestable qui est envoyé aux personnels qui sont éprouvés par les dernières contre-réformes, telles que le NRP ou les multiples ratés de l'application GMBI ! Pour FO, un tel refus ne peut que susciter la colère des agents de notre DDFIP.

L'ouverture de nos accueils quatre heures au milieu d'un pont de cinq jours n'attirera pas les contribuables. Ils penseront que notre administration est fermée, comme bien d'autres services publics ce jour-là ! Ce sera notamment le cas de l'Education nationale ! La délégation FO a demandé à la Direction si elle envisageait d'ouvrir des garderies dans les services le 10 mai.

De plus, les agents des autres services non concernés par la campagne de l'IR n'ont pas à supporter les dommages collatéraux d'une campagne qui aurait déjà pu être allongée de quelques jours pour permettre à tous les personnels de bénéficier du pont du 10 mai.

Cette décision nous semble d'autant plus incompréhensible que d'autres DDFIP ont obtenu ce pont. C'est notamment le cas du 03, du 15, du 43, du 63, du 69, et bien d'autres.

En l'absence de pont naturel du 10 mai, FO a voté contre la proposition de la Direction.

Il est regrettable que FO DGFIP soit la seule OS du département à avoir défendu cette position.

Questions diverses

FO a évoqué les difficultés soulevées par des applications informatiques dans plusieurs services.

Depuis quelques semaines, la présentation d'ADELIE utilisée dans les SIE, PCE, BCR et BDV ou encore des services de Direction a changé. La nouvelle mouture déplaît aux agents des services qui l'utilisent, elle est moins intuitive. Les personnels sont notamment gênés par la nécessité d'utiliser PDF pour consulter une déclaration de TVA.

Au service des Domaines, les agents ont gênés par le mauvais fonctionnement de l'application OSE. De plus, d'un point de vue matériel, ils risquent de manquer de place pour stocker leurs archives vivantes.